

République française  
Département de la LOIRE  
**COMMUNE DE VÉZELIN-sur-LOIRE**

**DE\_22\_1104\_20**

Nombre de conseillers : en exercice : 19  
présents : 14  
votants : 15

**L'An deux mille vingt-deux et le onze avril**, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à Amions, sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, Maire.

Date de la convocation : 06/04/2022

Présents : Monsieur BERNAT Georges, Monsieur PERROTON Sébastien, Monsieur SAPEY Emmanuel, Monsieur TOLA Sylvain, Madame PARSIGNY Laëtitia, Madame L'HOSPITAL Marie-Claude, Monsieur VALLAS Robert, Monsieur COUDOUR Olivier, Madame VALFORT Nelly, Madame GERY Véronique, Monsieur RAJOT Pierre-Olivier, Madame DARMET Martine, Monsieur SENDRA Gilles, Madame BARD Sylviane  
Excusés : Monsieur COLOMBAT Christophe, Madame PION Marion, Monsieur RAJOT Adrien, Monsieur BERTIQUET Dominique  
Représentés : Madame GUIGON Audrey par Monsieur SENDRA Gilles  
Secrétaire de séance : Monsieur TOLA Sylvain

**Délibération n° DE\_22\_1104\_20**

**Objet : REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de fixer les tarifs de la redevance d'assainissement collectif, conformément à l'article 15 du règlement du service assainissement collectif du 18 février 2019.

Vu la délibération n° DE\_2021\_1204\_18 du 12 avril 2021, fixant les tarifs de la redevance de l'assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

**Fixe** le montant de la redevance d'assainissement collectif à **partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023**, comme suit :

- Part Fixe Dancé = 70 €
- Part Fixe Amions et Saint-Paul-de-Vézelin = 76 €
- Part Variable en fonction de la consommation d'eau = 0,90 € le mètre cube pour l'ensemble du territoire de VÉZELIN-sur-LOIRE

**Précise** que la redevance est calculée en fonction de l'implantation de l'installation,

**Dit** que les crédits sont inscrits au budget « assainissement ».

A Vézelin-sur-Loire,  
Le 12 avril 2022

Le Maire,  
Monsieur Georges BERNAT



Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le... 13.04.2022